



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

SOIXANTE SIXIEME (66^{ème}) SESSION DE LA COMMISSION DE LA
CONDITION DE LA FEMME

TABLE RONDE MINISTERIELLE

THEME

« Moyens d'expression et d'action des femmes : bonnes pratiques devant permettre de parvenir à la participation pleine, égale et effective des femmes à la prise de décisions dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe »

DECLARATION DE

**MADAME NASSENEBA TOURE
MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT
DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

A vérifier au prononcé

New York, le 15 mars 2022

Madame la Présidente,

Ce thème qui nous rassemble ce matin en lien avec les moyens d'expression des femmes dans le contexte des politiques climatiques est pertinent.

En effet, les femmes subissent de manière disproportionnée les effets du changement climatique.

En Côte d'Ivoire, les femmes qui représentent **70%** de la force de travail agricole et qui produisent **90%** des denrées alimentaires, subissent durement la récurrence des sécheresses, des fortes précipitations et des catastrophes naturelles.

C'est pourquoi, le Gouvernement ivoirien, prenant la pleine mesure des conséquences désastreuses du changement climatique, a initié diverses actions, notamment par la mise en place du « Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) », afin d'accroître les moyens d'expression des femmes.

Aussi, conscient que les femmes et les jeunes filles ne pourront être visibles qu'à travers leur autonomisation, des mesures d'accompagnement institutionnelles et législatives ont été prises :

- l'Observatoire National de l'Équité et du Genre, en décembre 2014 ;
- le Conseil National de la Femme (CNF) en 2015 ;
- la création, en 2017, d'une Fédération Nationale des Femmes Productrices de Café et Cacao comprenant 53 coopératives féminines ;
- L'adoption d'une loi, en 2019, visant à accroître la représentativité des femmes dans les assemblées élues ;
- La mise en place de plusieurs fonds d'appui aux femmes exerçant dans le domaine agricole ;
- le renforcement des partenariats publics/privés, en soutien aux start-up dans le domaine du développement durable, en vue de l'émergence des championnes.

Madame la Présidente,

En perspective, mon pays s'est engagé pour la mise en œuvre de trois projets de production d'énergie solaire dans le Nord de la Côte d'Ivoire, la construction d'une dizaine de centrales solaires et un projet commercial de biomasse de grande envergure utilisant des résidus de coton et de cacao, qui favorisera à terme la création de milliers d'emplois pour les femmes et les jeunes filles.

Pour conclure, je saisis cette occasion pour porter à la connaissance de l'ensemble des Délégations que la Côte d'Ivoire abritera **la 15^{ème} Conférence des Etats Parties** à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification **(COP 15)**, qui se tiendra du 09 au 20 mai 2022 et les invite à y prendre part.

Je vous remercie.